

sur les produits textiles, mais ce n'est pas ce genre de solution qui va régler le problème.

Le problème de l'industrie textile est le même que celui des autres industries, dans d'autres secteurs. Il s'agit d'un problème canadien et, aussi, d'un problème international. Dans le domaine de l'industrie textile, comme dans bien d'autres, la solution que les experts devraient étudier—la vraie solution au problème—est celle qui viserait à abaisser les prix des produits textiles. Ces prix sont trop élevés, et il en découle plusieurs conséquences.

Je crois que cette Commission devrait se pencher avant tout sur le problème essentiel de l'industrie textile, soit celui des prix trop élevés.

Quelles sont les causes des prix élevés? Comme dans tout autre domaine de l'industrie, ce qui fait augmenter les prix des produits canadiens, ce sont la taxe d'accise, les taxes provinciales, les taxes municipales, les taxes scolaires, qui toutes sont exorbitantes. Enfin, ce sont les inventaires financés par la formule 88, qui augmentent davantage le prix des produits textiles, problème auquel devrait s'attaquer la Commission dont parlait le ministre. Le gouvernement peut certainement trouver un moyen de financer les inventaires à meilleur compte. Cette augmentation des prix des produits textiles et des autres produits est attribuable à la portion de 2 p. 100 par mois de la production qui est affectée aux inventaires. Et au lieu d'abaisser les prix des produits, tout cela contribue à les augmenter et à diminuer le pouvoir d'achat des citoyens qui, ainsi, ne peuvent acheter de produits textiles. Voilà un des problèmes auxquels il faudrait s'attaquer, celui des prix trop élevés.

Le ministre ne constate aucun problème dans le domaine de la production. Je ne crois pas, non plus, que ses experts trouvent des problèmes du côté de la production, car elle est excellente. Les experts devraient plutôt s'attaquer au problème de la distribution de ces produits. Nous pourrions utiliser 50 fois plus de produits textiles canadiens que nous n'en produisons présentement. Nous achetons des produits textiles d'autres pays parce qu'ils sont 50 ou 60 p. 100 moins chers que les produits canadiens. Ce n'est pas la faute des producteurs canadiens, mais du système économique, qui hausse les prix par le truchement de toutes sortes d'organismes gouvernementaux et bancaires, qui contrôlent les prix et s'accaparent une partie des bénéfices des industriels.

Nous sommes donc en faveur de l'établissement de la Commission que le ministre a établie. S'il y a quelque chose à faire, si elle peut trouver quelque solution au problème, tant mieux! Mais combien d'autres organismes semblables, combien d'autres Commission, dans les secteurs industriels ou commerciaux, n'ont jamais réglé le problème? Je doute, que cette Commission le réglera, parce qu'elle étudiera seulement le problème du dumping et non pas ceux des prix trop élevés, des taxes onéreuses, de la taxe d'accise, etc. Ces choses contribuent à maintenir les prix élevés et à diminuer le rendement des industries textiles.

Le bobo est dans le système de distribution. Si nous pouvions compter sur une réduction des taxes, des taux d'intérêt et du prix du transport, l'industrie textile s'en porterait mieux. Le transport coûte énormément cher, à cause des nombreuses taxes sur les camions, sur l'essence, sur toutes sortes d'autres choses. Cela contribue à l'augmentation du coût de revient des produits textiles, alors que dans d'autres pays, il existe moins de taxes sur le

transport et sur les matériaux de construction, et moins de taxe d'accise. De plus, plusieurs pays jouissent de lois douanières très avantageuses.

Je prie le ministre de demander à la Commission d'ajuster les prix, au moyen de subventions, si nécessaire. S'il faut que le gouvernement subventionne l'industrie textile, que la Commission étudie la possibilité d'accorder des subventions à cette industrie, afin qu'elle puisse réduire ses prix, s'adapter au pouvoir d'achat des Canadiens, et vendre dans d'autres pays à des prix concurrentiels. Nous le ferons uniquement grâce à l'escompte compensé que nous pourrions accorder sur ces produits. Quant à la réalisation de cet escompte compensé, il s'agit d'une simple question d'ordre technique. Si le gouvernement voulait s'ouvrir les yeux et les oreilles, s'il appliquait la vraie technique financière pour financer tout ce qui est «finançable», bref, rendre financièrement possible tout ce qui est physiquement réalisable, nous en verrions les résultats et nous ne connaîtrions pas l'abominable situation qui sévit aujourd'hui dans l'industrie textile.

• (4.20 p.m.)

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Je ne serai pas long monsieur l'Orateur, mais je voudrais faire quelques commentaires au sujet du bill C-215. Cette mesure peut bien amener la rationalisation nécessaire des différents secteurs de notre industrie du vêtement et du textile. J'estime qu'elle peut aussi, dans une certaine mesure, devenir un instrument de protectionnisme sur lequel s'appuieront les secteurs de l'industrie qui n'ont pas la compétence et l'outillage moderne pour réclamer d'autres mesures de restriction. Cela pourrait, dans bien des cas, entraîner la protection d'industries incapables de soutenir la concurrence et dont le rendement ne mérite pas qu'elles survivent.

L'hon. M. Pepin: Connaissez-vous bien cette industrie?

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, permettez que je fasse remarquer au ministre que je ne suis pas contre le bill. Je veux seulement formuler quelques commentaires dans l'intérêt des consommateurs canadiens et signaler certains risques.

Pendant qu'il étudiait le bill, le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a entendu un certain nombre de témoins bien informés qui ont exprimé leur inquiétude quant aux buts que pourraient servir à atteindre les dispositions de la mesure. L'un de ces témoins, M. Kieth G. Dixon, vice-président exécutif de l'Association des importateurs canadiens, a présenté ce que je considère comme un résumé très raisonnable des raisons pour lesquelles les fabricants canadiens ne devraient pas faire concurrence aux producteurs étrangers de marchandises de coton à bon marché. A l'intention des députés qui n'assistaient pas à la séance du comité où M. Dixon a pris la parole, ou qui n'ont pas eu l'occasion de lire les procès-verbaux de ce comité, j'aimerais citer une petite partie de ses remarques. Voici ce qu'il a dit, en partie, monsieur l'Orateur:

L'un des principes du commerce international, et je pense que vous serez d'accord avec moi, est que tout pays du monde essaie de faire ce pour quoi il est le mieux équipé et ce pour quoi il est le mieux préparé, et peut-être que le Canada n'est pas le pays idéal pour fabriquer toutes les sortes de textiles pour une population de 21 millions. Nous n'avons pas de matières